

Contribution de la société civile à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les stratégies nationales de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement exigent le soutien et la participation des organisations de la société civile (OSC), dont le rôle est tout à fait différent de celui des autres parties prenantes au processus de développement. Ces associations représentent des couches importantes de la population selon des modalités qui diffèrent de celles des pouvoirs publics, car elles expriment directement les besoins d'un large éventail de communautés et réagissent à ces besoins¹.

À l'intérieur des pays, les OSC peuvent contribuer à la mise en oeuvre des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD, et ce d'au moins quatre façons : en plaidant publiquement pour la prise en compte des problèmes pressants du développement, en aidant à concevoir des stratégies qui permettent d'atteindre chaque cible, en collaborant avec les pouvoirs publics à la mise en oeuvre de programmes d'investissement de plus grande ampleur et en assurant le suivi et l'évaluation des efforts faits pour atteindre les OMD. Au plan international, les OSC peuvent aussi mobiliser l'opinion publique et la sensibiliser aux OMD, partager les pratiques optimales et les compétences techniques avec les pouvoirs publics et assurer directement la prestation de certains services.

Les OSC mènent depuis bien des années tout ou partie de ces activités. Notre objet est ici de montrer comment leurs activités peuvent être mises au service de la réalisation des OMD. Or, ces organisations ont besoin pour cela de liberté politique, d'une définition claire des rôles institutionnels, de modalités de partenariat pour l'exécution des programmes et, dans certains cas, de formation et de ressources financières (chapitre 7).

Certaines organisations de la société civile ont émis des réserves à propos des OMD (encadré 8.1). Pourtant, la plupart d'entre elles se consacrent depuis des années à des missions qui se retrouvent dans les OMD : promouvoir l'égalité des sexes et lutter contre la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, les

Encadré 8.1**Les OSC et les OMD : critiques et possibilités**

De nombreuses organisations de la société civile approuvent dans l'ensemble le partenariat mondial consacré par les OMD énoncés dans la Déclaration du Millénaire mais continuent de se poser des questions sur les Objectifs eux-mêmes, pour plusieurs raisons. Elles se demandent si les OMD sont différents des engagements qui ont été pris précédemment dans le cadre de l'ONU et n'ont pas été respectés. Elles n'ont pas été systématiquement associées au processus d'élaboration des OMD et ne se sentent donc pas parties prenantes; elles font valoir que les OMD sont imposés "d'en haut" par la communauté internationale au lieu d'être définis localement. Elles tendent à penser que leur rôle dans la réalisation des OMD n'est pas clair. Elles estiment que les OMD sont trop étroits, manquent d'ambition, surtout par rapport à la Déclaration du Millénaire, et laissent de côté des questions qui revêtent une importance capitale. À titre d'exemple, l'objectif relatif à l'égalité des sexes est en deçà des buts fixés dans le Plan d'action de la Conférence des Nations Unies sur les femmes de 1995, que tous les gouvernements de la planète s'étaient engagés à réaliser. Elles critiquent le fait que seul l'objectif 8, qui énonce les responsabilités des pays développés, n'est pas assorti de délais à respecter.

Toutes ces préoccupations sont légitimes, et les décideurs dans ce domaine doivent y répondre. Elles s'expliquent par une longue série de promesses non tenues et d'exclusions systématiques des OSC du processus de prise des décisions. Cela étant, les critiques visent davantage le processus de conception et de réalisation des OMD que la notion et la substance des Objectifs eux-mêmes. Ces derniers représentent en effet, au minimum, les objectifs que les OSC elles-mêmes s'emploient à réaliser depuis des décennies.

Les objectifs du Millénaire pour le développement diffèrent des autres objectifs des Nations Unies parce que, pour la première fois, ces textes ont été approuvés non seulement par le système des Nations Unies et tous ses États Membres mais également par d'autres parties prenantes importantes. Ils représentent donc une véritable chance pour la coopération aux plans mondial et national. Ils bénéficient de l'élan politique créé par le lien unique qu'ils établissent avec les espoirs du nouveau millénaire. Et ils ont déjà fait la preuve de leur viabilité et de leur aptitude à amener les gouvernements de grands pays à s'engager de nouveau à réaliser des OMD, comme celui qui consiste à consacrer 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement. Comme nous le rappelons tout au long du présent rapport, la réalisation des OMD nécessitera un effort national et international sans commune mesure avec les efforts faits jusqu'à présent.

La réalisation des Objectifs nécessitera en effet des stratégies qui devront être élaborées et maîtrisées localement et associera pleinement toutes les parties concernées. Il faudra que les parties prenantes nationales s'accordent sur le fait que les OMD constituent un ensemble minimum d'objectifs qui peuvent être plus ambitieux si le contexte est différent. Et il faudra que la réalisation des OMD vise essentiellement à toucher les groupes et régions marginalisés et défavorisés.

S'ils sont poursuivis dans l'esprit de la Déclaration du Millénaire, les OMD peuvent constituer un puissant outil permettant d'obtenir des résultats essentiels en matière de développement. La peur de l'échec pourrait se révéler autoréalisatrice. Nous devons tous croire au succès, et mobiliser les énergies de tous pour mener l'opération à son terme.

maladies et la dégradation de l'environnement. L'on peut même dire que le consensus international sur la réduction de la pauvreté est dans une large mesure le fruit de l'action menée par la société civile au cours des dernières décennies.

Les OSC ont donc un rôle capital à jouer dans l'expansion des services propres à assurer la réalisation des OMD. Outre le rôle important qu'elles jouent dans l'expression des besoins des populations pauvres, le Projet du Millénaire recommande vivement qu'elles participent à la conception, à la mise en oeuvre et à l'examen des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD dans tous les pays en développement. Étant donné leur grande diversité, les OSC ne sont évidemment pas censées intervenir dans tous les domaines, mais nous recommandons que, chaque fois que possible, elles instaurent, entre elles et avec les pouvoirs publics, des partenariats pour la réalisation d'activités reposant sur les OMD dans les domaines du plaidoyer, de la conception, de l'exécution et du suivi.

Plaider publiquement la cause des OMD

Dans chaque pays, les OSC peuvent attirer l'attention de l'opinion publique sur les OMD et sur les mesures qui sont prises, ou ne le sont pas, pour les réaliser. Les OSC animent de vastes efforts de mobilisation et suscitent au sein des communautés locales une demande qui peut contraindre les dirigeants à assumer leurs responsabilités et à inscrire les OMD au coeur des débats nationaux. Des alliances stratégiques des OSC, avec les autorités locales, les autorités centrales et la communauté internationale, peuvent sensibiliser l'opinion publique aux engagements pris par le gouvernement en ce qui concerne les OMD, braquer les projecteurs sur les priorités urgentes du développement qui appellent des mesures immédiates de la part des pouvoirs publics, et veiller à ce que les besoins de différents groupes soient pris en compte.

À titre d'exemple, la Coalition africaine pour l'éducation pour tous, qui est un réseau régional regroupant 23 coalitions nationales, a mobilisé l'opinion publique sur le thème de la nécessité d'assurer une éducation gratuite et de qualité pour tous. Le représentant du réseau au Malawi, la Coalition de la société civile pour une éducation de base de qualité, a fait campagne pour l'incorporation dans le document de stratégies pour la réduction de la pauvreté du pays d'importantes dépenses concernant l'éducation, notamment pour la formation et l'amélioration des conditions d'emploi des enseignants.

Les activités nationales de plaidoyer sont, elles aussi, vitales dans les pays en développement. À titre d'exemple, le mouvement *Bread for the World*, qui réunit des collectivités locales à l'échelle de l'ensemble des États-Unis, a fait mieux prendre conscience de la nécessité de réduire la faim aux plans intérieur et international, et a inspiré un plus grand soutien à cette cause. Chaque année, il coordonne l'envoi de près de 250 000 lettres aux membres du Congrès des États-Unis pour appeler leur attention sur les problèmes de la faim dans le monde et il milite en faveur d'un accroissement de l'aide au développement des pays pauvres. Au Royaume-Uni, la campagne *Make Poverty History* a déjà galvanisé les énergies d'un nombre impressionnant de partisans afin d'amener le gouvernement à prendre des initiatives en vue de réaliser une avancée majeure des pays développés en faveur du développement en général et des OMD en particulier.

Contribution à la conception des politiques

Alors que de nombreuses OSC se consacrent essentiellement au plaidoyer, d'autres jouent un rôle clé dans la conception des politiques. Nous approuvons l'octroi d'un rôle officiel aux OSC dans l'élaboration des stratégies nationales de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD (chapitres 4, 6 et 7). Il ressort de l'expérience de nombreux pays que le degré d'ouverture du processus de formulation des politiques peut avoir un effet direct sur la qualité des politiques adoptées et sur l'efficacité de leur mise en oeuvre. Les OSC peuvent contribuer au choix des investissements prioritaires, au ciblage des zones et communautés prioritaires, à la conception de stratégies efficaces de mise en oeuvre, à la définition des priorités budgétaires nationales et locales, à l'implication des femmes dans la conception et la mise en oeuvre de ces stratégies et à l'adoption de mesures qui permettent de s'assurer que les pauvres et les groupes marginalisés sont les principaux bénéficiaires.

Telle est la démarche adoptée par le Mécanisme de coordination par pays du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui préconise l'instauration au niveau des pays de partenariats incluant les OSC et le secteur privé, afin de soumettre des propositions de subventions correspondant aux besoins prioritaires. Une fois les subventions approuvées, ces partenariats supervisent la mise en oeuvre des programmes. Bien que son exécution ne soit pas parfaite dans tous les pays, cette démarche représente un modèle pour l'inclusion officielle de la société civile à la conception et la formulation des politiques. Un autre exemple de contribution d'une OSC à la conception des politiques a trait aux activités de l'organisation *Law and Advocacy for Women* en Ouganda, qui assure la promotion de politiques visant à mettre fin aux mutilations génitales des femmes et à renforcer les droits des femmes en matière foncière et de procréation.

Les OSC peuvent aussi fournir des renseignements de première main sur les difficultés rencontrées "sur le terrain" et sur l'ensemble des ressources nécessaires pour mener à bien les interventions. À titre d'exemple, le *Gender Network Program* en Tanzanie a été à l'avant-garde de l'analyse budgétaire participative, dans le cadre de laquelle des fonctionnaires du ministère des finances examinent, en collaboration avec des experts des problèmes de l'égalité des sexes, la manière de pourvoir aux besoins des femmes.

Si les préoccupations des groupes exclus ou marginalisés ne sont pas explicitées au stade du débat sur les politiques, les stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD risquent de passer à côté de ceux-là même dont elles sont censées satisfaire les besoins. Ainsi, les groupes autochtones sont rarement inclus dans la planification et les procédures (Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, 2004). Or, les politiques de la santé, de l'éducation, de la gestion de l'environnement et du développement des infrastructures les touchent directement, aussi leurs représentants doivent-ils être associés aux processus de conception des politiques. Cette participation

ne se limite pas nécessairement à la conception des politiques publiques. Elle peut aussi influencer sur l'activité du secteur privé. La communauté autochtone de Secoya, en Équateur, a négocié avec la société *Occidental Petroleum's Exploration and Production Company*, en 1999, un code de conduite applicable aux activités d'exploration pétrolière dans la région, qui établit des principes de collaboration fondés sur le dialogue et la transparence, ainsi que des mécanismes opérationnels permettant d'assurer une bonne pratique environnementale.

Une plus grande échelle de prestation des services

Les difficultés de l'expansion des stratégies reposant sur les OMD ne sont pas négligeables (chapitre 6). Nous recommandons que la société civile et les pouvoirs publics instaurent un partenariat pour aider à accroître l'investissement selon quatre modalités principales : associer les communautés locales, constituer des capacités humaines, renforcer la gouvernance locale et diriger l'exécution et la prestation des services.

La mobilisation des communautés locales consiste à faire participer les bénéficiaires immédiats et les groupes non représentés (les femmes en particulier) aux décisions relatives à la prestation des services. Plusieurs exemples de participation communautaire réussie permettent de tirer certains enseignements concernant la conception et la mise en oeuvre des programmes. Le projet pilote Orangi, à Karachi (Pakistan), constitue un modèle d'arrangement tripartite entre les communautés locales, les pouvoirs publics et une OSC locale pour fournir des services d'assainissement améliorés et a été reproduit dans de nombreux autres lieux du Pakistan. L'ONG internationale *Hunger Project* a mis en oeuvre une stratégie communautaire peu coûteuse de mobilisation des collectivités locales pour lutter contre la faim dans l'Afrique rurale. Cette stratégie a pour "épicerie" un rôle dirigeant confié aux communautés et une autonomisation de celles-ci à la base, le personnel international jouant un rôle de catalyseur et l'exécution étant assurée par le personnel national en collaboration avec les autorités locales et les dirigeants politiques nationaux. Chaque village construit un centre communautaire abritant une école, un centre de soins, une banque rurale, un lieu de traitement et de stockage des produits alimentaires et une salle de réunion où les adultes peuvent suivre des cours d'alphabétisation, de technologie agricole, de santé et de nutrition. Ce projet fournit des enseignements sur la mobilisation des ressources locales, sur les dirigeants communautaires et sur les activités rémunératrices propres à renforcer l'autosuffisance dès le départ.

Les OSC peuvent former des enseignants, des travailleurs communautaires et des agents sanitaires. À titre d'exemple, l'association BRAC forme depuis les années 1970 des femmes agents sanitaires communautaires au Bangladesh. En 2003, cette organisation avait déjà formé plus de 30 000 agents sanitaires dans pratiquement autant de villages. Elle assurait une formation initiale et des cours périodiques de recyclage sur le traitement des maladies les plus répandues, la diarrhée et la dysenterie par exemple, et sur l'amélioration de la

santé maternelle. Ces agents sanitaires fournissent aussi des services hautement qualifiés tels que l'administration du système DOTS de lutte contre la tuberculose. Autre exemple, l'Association des juristes sénégalaises forme depuis 30 ans du personnel parajuridique chargé de lutter par des voies judiciaires contre la violence subie par les femmes, permettant à un nombre considérable de femmes de gagner des procès, y compris en matière foncière.

Pour faire en sorte que les institutions publiques soient responsables et participatives, il faut une étroite collaboration entre la population locale et les pouvoirs publics afin de mettre en place des mécanismes qui permettent à la population d'utiliser plus efficacement les institutions existantes. Ainsi, le *Movement for Alternatives and Youth Awareness* du Karnataka (Inde) a renforcé les institutions d'autogouvernance locale pour améliorer l'efficacité des établissements scolaires. Il a aidé les citoyens à évaluer et améliorer les résultats de ces établissements en recourant aux structures gouvernementales qui existent au plan local. Plus d'un millier de conseils ont été créés au cours des cinq dernières années; ils ont obtenu de meilleurs résultats tant en termes de participation communautaire que d'amélioration des infrastructures scolaires. De même, au Kenya, l'ONG *Pamoja Trust* et la Fédération des populations urbaines pauvres *Muungano wa Wanvijiji* ont doté les communautés locales des moyens de s'auto-organiser, de s'accorder sur les problèmes d'occupation de logement et de prendre de meilleures décisions avant d'engager avec les autorités locales et les municipalités des discussions sur les terres et les infrastructures en vue d'améliorer les conditions de vie des taudis.

Dans bien des régions du monde, les OSC font preuve d'innovation pour concevoir de bons modèles de prestation de services que les pouvoirs publics peuvent reproduire à plus grande échelle, montrant souvent l'exemple pour les zones d'accès difficile et les régions de conflit. La *Grameen Bank*, par exemple, a notoirement aidé à fournir des microcrédits à des millions de Bangladeshis, des femmes essentiellement, favorisant ainsi l'égalité des sexes et le développement de la petite entreprise au niveau communautaire (encadré 8.2). D'autres OSC ont souvent joué un rôle d'avant-garde face à des problèmes que les gouvernements jugent trop sensibles pour faire l'objet d'un traitement public ou direct et, dans bien des pays, elles sont désormais en première ligne de défense dans la lutte contre le VIH/sida. En Thaïlande, les OSC ont été les premières à fournir des traitements et des soins à des populations et groupes marginalisés souvent jugés délinquants tels que les toxicomanes, les travailleurs sexuels et les migrants qui, de leur côté, hésitent à s'adresser à des agents de l'État (encadré 8.3). Sur les hauts plateaux du centre d'Haïti, *Partners in Health* a aidé à mettre un terme définitif à l'idée reçue selon laquelle les personnes qui ont contracté le sida et font partie des couches pauvres de la population ne peuvent pas suivre un traitement antirétroviral.

L'*Urban Poor Foundation*, au Kenya, le *Housing Action Group*, en Namibie, et *SPARC*, en Inde, apportent une aide pour construire des ensembles de

Encadré 8.2

Comment les OSC aident la Thaïlande à lutter contre le sida

Source : PNUD, 2004d.

La Thaïlande est l'un des rares pays en développement qui ont réussi à freiner la propagation du VIH. Entre 1992 et 2002, le taux de prévalence du VIH parmi les nouvelles recrues de l'armée a chuté notablement, passant de 7 % à moins de 1,5 %. Les travaux de recherche sur le sujet ont permis de constater d'importants changements de comportement à l'échelle de toute la population, notamment une moindre fréquentation des prostituées et une utilisation accrue des préservatifs. Les organisations de la société civile ont joué un rôle décisif dans ce domaine.

La guerre déclarée au sida a fait appel à toute une série de politiques et de mesures, mais c'est la société civile qui a contribué à modifier les comportements, par des activités d'éducation et de promotion. Le nombre des ONG intervenant dans la lutte contre le sida a atteint la cinquantaine dès 1984 et, en 1989, une coalition d'ONG nationales contre le sida a été constituée pour coordonner ces interventions. Par ailleurs, le Gouvernement thaïlandais a commencé en 1992 à financer les activités de ces organisations.

Ces organisations ont dispensé une éducation participative sur le sida, elles ont mis en place des services de conseil et de soutien et elles ont été les premières à proposer leurs services aux toxicomanes utilisateurs de drogues intraveineuses, aux hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes et aux personnes qui font commerce de leur corps, groupes à risques que les organismes publics ne pouvaient pas atteindre.

Nombreuses sont les entités qui ont joué un rôle notable, mais l'action coordonnée des groupes de la société civile a incontestablement contribué à la maîtrise de la crise du sida en Thaïlande.

Encadré 8.3

SPARC – le partenariat avec les autorités locales

Source : Projet Objectifs du Millénaire, 2005f.

En Inde, la Fédération nationale des habitants de taudis collabore avec la *Society for Promotion of Area Resource Centers* (SPARC) et les coopératives de femmes vivant dans des bidonvilles ou dans la rue (*Mahila Milan*) pour montrer ce que les citoyens et les OSC peuvent faire, et ce que les pouvoirs publics peuvent accomplir en partenariat avec eux. Leur plus grande réussite a consisté à concevoir, construire et gérer des sanitaires communautaires là où il n'y a pas suffisamment d'espace ou de fonds pour que chaque ménage dispose de ses propres sanitaires. Ce programme a vraiment démarré lorsque les autorités locales se sont aperçues que ces installations étaient bien meilleures que les toilettes publiques construites précédemment par des entreprises.

Intervenant dans 50 villes et comptant 750 000 membres, ces trois OSC ont depuis été appelées à collaborer avec les autorités locales et nationales au réaménagement de logements construits par l'État. Elles sont en train de modifier les politiques et les pratiques en instaurant une interaction entre les pouvoirs publics et les communautés pour la prestation de services publics. Elles ont en outre renforcé les rapports entre les communautés et les autorités municipales, posant ainsi la base d'un partenariat sur les questions plus litigieuses de la propriété foncière.

logements, procéder à des opérations de relogement gérées par les communautés et mettre en place et gérer des infrastructures et services urbains à l'échelle des communautés, montrant ainsi ce qu'il reste à faire pour concevoir ces programmes en plus grand (encadré 8.4). Le *Rehabilitation of Arid Environments Charitable Trust* (RAE), au Kenya, oeuvre depuis plus de 20 ans au réaménagement

Encadré 8.4

Le mouvement des femmes et les conférences des Nations Unies dans les années 1990

Source : Correa, 1999; UNIFEM, 2000; UNFPA, 2004; Coalition internationale pour la santé des femmes, 2004.

Le mouvement des femmes, aux plans local, régional et mondial, s'est fortement mobilisé tout au long des années 1990 pour mettre l'égalité entre les sexes et la démarginalisation des femmes à l'ordre du jour des grandes conférences des Nations Unies. Grâce à ce travail de plaidoyer des femmes, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 a consacré un chapitre de sa déclaration au rôle des femmes dans la préservation de l'environnement, la deuxième Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme de 1993 a pour la première fois reconnu les droits de la femme en tant que droits fondamentaux de la personne humaine et le Sommet mondial sur le développement social de 1995 a reconnu que les politiques macroéconomiques, en ce qui concerne la dette en particulier, pouvaient avoir des effets parfois délétères sur le plan de l'égalité entre les sexes.

La Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement (Le Caire) et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995 (Beijing) ont représenté des moments importants pour les mouvements mondiaux en faveur des femmes, des droits et du développement. Les organisations nationales, régionales et mondiales de femmes ont joué un rôle important au cours des phases préparatoires des conférences du Caire et de Beijing, dans le cadre des réunions intergouvernementales comme dans les instances non gouvernementales parallèles.

À la Conférence du Caire, la collaboration des partisans des droits de la femme venus des pays développés et des pays en développement a permis de faire en sorte que l'objectif général des politiques de la population passe de la simple réduction de la croissance démographique à la réalisation des droits des femmes, y compris en matière de santé de la sexualité et de la procréation. Le programme d'action, adopté par les gouvernements de 179 pays, dénotait de la part des organismes mondiaux une nouvelle prise de conscience du fait que la population et le développement sont intimement liés et que la démarginalisation des femmes est la clé dans les deux cas. Et pour la première fois, les droits des femmes en matière de procréation et leur santé sur le plan de la sexualité et de la procréation ont occupé une place centrale dans un accord international sur la population et le développement (IWHC, 2004).

Trois mille ONG étaient accréditées à la Conférence de Beijing et 30 000 personnes venues de toutes les régions du monde ont participé au Forum des ONG organisé en marge de la conférence. Le mouvement des femmes a mis en avant un vaste programme de développement, multiforme et centré sur les droits des femmes. Les gouvernements sont convenus d'un plan d'action qui énonce des objectifs et des recommandations dans 12 domaines jugés vitaux (UNIFEM, 2000) et qui concrétise plus avant les droits en matière de sexualité et de procréation, reconnaît les effets préjudiciables au développement de la violence subie par les femmes et appelle de nouveau l'attention sur les droits économiques des femmes.

Des fondations privées des États-Unis ainsi que des gouvernements et des organisations non gouvernementales d'Europe ont permis à la société civile, en particulier au mouvement des femmes, de s'organiser, de créer des réseaux, d'élaborer des programmes de promotion de leurs idées et de participer aussi bien aux conférences du Caire et de Beijing qu'aux réunions préparatoires qui les ont précédées. À chacune de ces conférences, il y avait aussi un Forum des ONG féminines, qui a constitué un vecteur démocratique de formation de consensus et permis à ces ONG venues de toutes les régions du monde d'introduire la perspective de l'égalité entre les sexes dans le déroulement et les résultats de ces conférences. Ainsi, l'essentiel du texte du Plan d'action du Caire soit provenait

Encadré 8.4
Le mouvement
des femmes et
les conférences
des Nations
Unies dans les
années 1990
(suite)

directement des organisations de femmes qui avaient participé aux travaux préparatoires de la conférence et à la conférence elle-même soit était fortement soutenu par ces organisations (Correa, 1999). À Beijing, comme au Caire, le plan d'action reprenait près de 90 % des recommandations du Forum des ONG (UNIFEM, 2000).

Depuis ces conférences, on a assisté à une prolifération des initiatives relatives à l'égalité entre les sexes. La Conférence internationale sur la population et le développement a eu des répercussions immédiates au plan national dans l'ensemble des pays en développement. Dans nombre de pays, il y a eu une transformation des politiques qui a modifié les décisions publiques et les débats tant au sein des gouvernements que dans la société (UNFPA, 2004). De nombreux pays ont réaménagé leurs programmes de planification de la famille pour y inclure un plus large éventail de questions relatives à la santé en matière de procréation (Correa, 1999). Bon nombre d'initiatives postérieures aux conférences du Caire et de Beijing ont un caractère trans-sectoriel et conjuguent souvent la planification des politiques, les réformes juridiques et les projets exécutés au niveau des communautés. Le problème de la violence contre les femmes est désormais abordé ouvertement et des lois et politiques ont été adoptées ou améliorées par les pays pour lutter contre ce phénomène, en Amérique latine et ailleurs. Des avancées majeures en matière de planification de la lutte contre les inégalités entre les sexes ont été enregistrées dans les pays des Caraïbes et de l'Asie de l'est. En Afrique de l'ouest, l'accent est mis sur les réformes juridiques et sur les programmes de lutte contre les inégalités et la pauvreté, tandis qu'en Asie du sud-est et dans le Pacifique, le mouvement des femmes cite comme grand progrès la ratification de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

des terres de parcours dans le bassin versant du lac Baringo en créant des champs privés ou communaux protégés des bêtes de pâturage par des barrières, parfois électrifiées. La gestion des terres par la communauté a transformé des sols fortement dégradés en terres productives en l'espace de trois ans. L'OSC colombienne PROFAMILIA assure depuis plusieurs décennies la promotion des services de santé en matière de procréation. Elle fournit aujourd'hui près de 40 % de tous les produits de planning familial en Colombie.

Ces divers exemples ne sont que quelques exemples de la façon dont les initiatives de la société civile peuvent compléter l'action des pouvoirs publics, et faire en sorte que cette action soit adaptée aux besoins des communautés locales et menée de manière judicieuse.

Surveillance et responsabilité

Les organisations de la société civile peuvent aussi surveiller et référencer les progrès accomplis, ce qui est un facteur capital de responsabilisation (chapitre 7). Elles peuvent signaler dans quelles régions les progrès sont lents, où un surcroît d'effort s'impose. Elles peuvent procéder à une cartographie ouverte et transparente de la dépense publique. Et elles peuvent apporter en temps réel à la population une information sur ces progrès. À titre d'exemple, au Chili, en Équateur et au Paraguay, des groupes de femmes sont en train d'établir des

indicateurs permettant d'évaluer quantitativement dans quelle mesure les pouvoirs publics respectent leurs engagements envers les femmes. Avec le soutien de la *Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales*, ces groupes réunissent les indicateurs relatifs à la participation des citoyens, à l'autonomie économique, à la santé et aux droits des femmes en matière de procréation pour construire un indice synthétique qui permet de faire des comparaisons dans le temps, donnant ainsi aux femmes les moyens de demander des comptes aux pouvoirs publics (UNIFEM, 2002).

Pour aider à suivre les progrès des actions menées, les OSC devraient bénéficier d'un accès aux documents budgétaires et être encouragées à diffuser cette information auprès du public. Nous sommes pour la participation officielle des OSC à l'examen des stratégies de réduction de la pauvreté reposant sur les OMD, ainsi qu'aux opérations de suivi et d'audit budgétaires voir aussi le chapitre 6).

En résumé, la réalisation des OMD dans les pays nécessitera une intervention active de la société civile nationale, ce qui suppose que les OSC :

- Fassent un travail de sensibilisation aux OMD, en mettant en lumière les priorités du développement par le dialogue et la consultation du public.
- Mettent au point des stratégies sectorielles, en identifiant les investissements et régions prioritaires, les plans d'exécution efficaces et les priorités budgétaires nationales et locales.
- Contribuent à l'expansion des investissements, en utilisant leur savoir-faire en matière de participation communautaire, de création de capacités, de renforcement des processus de gouvernance et de prestation de services.
- Évaluent les résultats, par la participation aux examens nationaux des OMD et aux opérations de suivi et d'audit budgétaires.

Ce que les OSC internationales peuvent faire

Nombreuses sont les organisations de la société civile dont l'action s'étend au-delà des frontières d'un seul pays. Les OSC internationales ont un rôle capital à jouer dans la réalisation des OMD, parce qu'elles mobilisent un soutien transfrontalier, diffusent les pratiques optimales et contribuent directement à la prestation des services.

Mobilisation autour des OMD

Les OSC de toutes les régions du monde sont en train d'instaurer et de mobiliser des partenariats mondiaux, et ce de plusieurs manières, avec le soutien d'initiatives internationales telles que la Campagne du Millénaire lancée par l'ONU, qui a contribué à faciliter les campagnes de la société civile dans plus de 35 pays. L'association *Social Watch*, réseau international de groupes de citoyens intervenant dans une soixantaine de pays, rend compte chaque année de l'état d'avancement de la réalisation des engagements convenus au plan international en matière de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'égalité, en décrivant,

Encadré 8.5

Grameen Trust

**– diffuser le savoir
et l'autosuffisance**

Source : Grameen Trust, 2004.

Après des débuts modestes en tant que projet de recherche sur les artisans pauvres de sexe féminin dans les zones rurales du Bangladesh, la Grameen Bank est devenue une immense réussite en matière de lutte contre la pauvreté. Cette banque a prêté plus de 4,3 milliards de dollars à près de 3,4 millions de personnes au Bangladesh, dont la moitié se trouve en-dessous du seuil de pauvreté. Depuis 1995, elle n'est plus tributaire des fonds fournis par des donateurs, prouvant ainsi que le microfinancement est non seulement socialement satisfaisant mais également financièrement viable.

La banque Grameen a aussi servi de modèle à d'autres organisations du Bangladesh, où les programmes de microcrédit ont été étoffés et touchent désormais plus de 10 millions de personnes. L'un des aspects les plus passionnants de l'expérience Grameen réside toutefois dans le fait qu'elle peut être reproduite dans d'autres contextes. Grameen Trust a mobilisé les connaissances tirées des expériences menées au Bangladesh et dans d'autres pays pour soutenir plus de 127 organisations dans 35 pays en leur fournissant des fonds, de la formation et une assistance technique.

Grameen Trust a fourni plus de 20 millions de dollars à des partenaires locaux qui ont eux-mêmes fourni des services financiers à 1,6 million de familles dans toutes les régions du monde. À l'instar de la banque Grameen, ces OSC locales ont une forte présence au niveau des collectivités locales, ce qui leur permet de mener une action plus efficace auprès des populations pauvres. L'expérience transnationale de Grameen Trust lui permet de plaider pour des cadres réglementaires plus favorables.

L'expérience Grameen apporte la preuve que des innovations animées par les communautés elles-mêmes, si elles sont efficacement redimensionnées, peuvent réduire la pauvreté dans de nombreux contextes.

preuves à l'appui, les progrès accomplis par les pays. En Amérique latine et aux Caraïbes, le Réseau pour la santé féminine suit les progrès réalisés par les pays dans l'application du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (1994). Les initiatives de ce type peuvent aider à responsabiliser les autorités nationales en ce qui concerne les engagements relatifs aux OMD, en suivant les progrès de leur action et en mettant en lumière les choix qu'ils font, qu'il s'agisse des pays riches ou des pays pauvres.

Les réseaux d'OSC internationales peuvent aussi mobiliser un appui transfrontalier et établir des liens entre les communautés de différentes régions du monde. Sur des questions telles que les droits de la femme, la santé des femmes, l'annulation de la dette, le commerce équitable et l'environnement, ces réseaux ont montré comment on peut mobiliser un soutien dans un ou plusieurs pays. En 2002, la *Girls' Power Initiative* a permis à de jeunes adultes de toutes les régions du monde de se rendre au siège de l'ONU pour faire entendre aux décideurs leurs préoccupations et leur souhait de voir se développer l'accès aux services de santé en matière de sexualité et de procréation. Le Forum social mondial, organisé chaque année à la même époque que le Forum économique mondial de Davos, réunit des groupes de représentants de la société civile pour formuler des propositions de politique générale, partager leurs expériences et constituer des réseaux en vue d'une action plus efficace. Les rassemblements de

ce type ont beaucoup contribué à jeter des ponts entre les groupes de la société civile de différents pays.

Le plaidoyer de la société civile internationale peut aussi braquer les projecteurs sur les difficultés que les pays pauvres rencontrent en matière de développement et faire pression sur les gouvernements et la communauté internationale. Ce travail de plaidoyer revêt une importance capitale pour tous les OMD, et plusieurs exemples de réussite montrent comment ce travail doit être fait. Les campagnes *Jubilee 2000*, puis *Jubilee Debt*, organisées par un vaste réseau d'OSC, ont placé la question de l'annulation de la dette des pays pauvres en plein centre du débat international sur les politiques de développement. Ces campagnes mettent à présent l'accent sur le huitième Objectif du Millénaire, relatif aux partenariats mondiaux pour le développement. Le réseau *International Gender and Trade* a depuis mis en lumière l'importance des problèmes d'égalité des sexes pour le commerce international. *Oxfam International* s'emploie à faire connaître, dans le cadre des négociations de l'OMC, les effets préjudiciables pour les agriculteurs africains des subventions versées aux producteurs de coton des États-Unis. Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, dans le cadre de son initiative W.A.S.H., dirige actuellement une campagne internationale pour l'action dans le domaine de l'assainissement.

Mettre en commun et diffuser les pratiques optimales et les connaissances techniques

Les groupes de la société civile internationale peuvent apporter aux pays en développement une assistance sur le plan technique et sur celui des politiques et, dans de nombreux cas, constituer des réserves mondiales de connaissances techniques susceptibles d'aider un large éventail de pays (encadré 8.5). Dotés d'une riche expérience, ils peuvent souvent être pour ces pays un facilitateur de la réalisation des OMD.

On peut citer en exemple *WaterAid*, ONG internationale qui se consacre à l'approvisionnement en eau salubre, à l'assainissement et à l'enseignement de l'hygiène aux populations les plus déshéritées de la planète, et qui utilise ses travaux de recherche et sa bonne pratique avérée pour peser sur les politiques de développement partout dans le monde. Elle collabore avec les organisations locales pour aider certaines des communautés les plus pauvres à mettre sur pied, exploiter et entretenir leurs propres installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène.

Shack Dwellers International, créée en 1996 par des fédérations urbaines désireuses d'élargir leurs contacts avec la communauté internationale, est une autre ONG qui soutient les échanges internationaux entre communautés et établit des liens entre les organisations de pauvres dans les zones urbaines de différents pays. Elle intervient aussi dans des pays où des fédérations n'ont pas encore été constituées ou en sont encore aux premiers stades de leur développement pour aider les pays à améliorer les conditions de vie des habitants des taudis.

Assurer directement la prestation des services

Des OSC internationales dirigent la prestation de services dans certains des lieux les plus difficiles de la planète, souvent en collaboration avec des opérations multilatérales de secours. *Médecins sans frontières*, par exemple, intervient dans 80 pays pour dispenser non seulement une aide sanitaire d'urgence mais également des soins de santé primaires. L'association collabore avec des équipes locales à la remise en état des hôpitaux et des dispensaires, gère des programmes de nutrition et d'assainissement, forme du personnel médical local et traite les maladies chroniques. *Action Aid International* travaille avec 2000 partenaires locaux pour aider près de 9 millions de personnes parmi les plus pauvres et les plus vulnérables dans la lutte pour leurs droits à l'alimentation, au logement, à l'égalité des sexes, à l'éducation et aux soins de santé, ainsi que leur droit d'avoir leur mot à dire dans la prise des décisions qui ont des répercussions sur leurs conditions de vie. *CARE International*, qui intervient dans plus de 70 pays, fournit des secours et une aide humanitaire d'urgence à 45 millions de personnes, mais exécute également des programmes à plus long terme de soins de santé primaires, d'éducation, d'épargne et de prêt et de services agricoles. Les efforts de ce type peuvent avoir une importance considérable pour la réalisation du large éventail d'OMD relatifs à la santé.

Ces grandes OSC internationales, qui travaillent en étroite collaboration avec les organisations locales pour fournir des services dont les populations ont le plus grand besoin, sont souvent les premières à atteindre des régions touchées par des catastrophes naturelles ou des conflits, avant même que les gouvernements puissent le faire (chapitres 11 et 12). Ces services sont particulièrement précieux lorsque les pouvoirs publics ne peuvent pas, ou ne veulent pas, investir.

Récapitulons : la société civile internationale a un rôle important à jouer dans la réalisation des OMD qui consiste à :

- Mobiliser l'opinion publique autour des OMD et de l'engagement pris par les pays développés en ce qui concerne l'Objectif 8.
- Mettre en commun et diffuser les pratiques optimales et les compétences techniques par des échanges entre communautés de différents pays, un appui technique direct et des conseils aux gouvernements sur l'expansion des interventions.
- Fournir des services de santé, d'éducation et d'infrastructure qui contribuent à la réalisation des OMD.

Tout bien considéré, les organisations de la société civile, tant nationale que mondiale, ont un rôle capital à jouer pour faire en sorte que les OMD soient réalisés. Le Projet du Millénaire appuie résolument ce rôle des OSC et recommande de les soutenir et de leur donner le moyen de jouer, dans chaque pays, un rôle central dans l'adoption des stratégies de lutte contre la pauvreté reposant sur les OMD.